

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 13 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le 13 avril à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	29/03/2024
En exercice	14	Date de la séance	13/04/2024
Présents	8	Heure de la séance	9H30
Votants	10	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	MALARET Stéphane
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève		X	
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves		X	
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice		X	GUERIN Evelyne
LENE Luc		X	
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril		X	

Secrétaire de séance GUERIN Evelyne

Annule et remplace la précédente délibération

N° 2024/14-1304 - DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'AFFECTATION DE RÉSULTATS 2023

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget de la commune au titre de l'exercice de l'année 2023, comme suit :

RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
1	Résultat de l'exercice 2023 (recettes - dépenses)	Excédent	128 476,12
		Déficit	
2	Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent	1 085 271,27 €

	(ligne 002 du compte administratif 2023)	Déficit	
3	Résultat de clôture à affecter = 1 + 2	Excédent	1 213 747,39 €
		Déficit	

RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
4	Résultat de l'exercice 2023 (recettes - dépenses)	Excédent	
		Déficit	281 150,94 €
5	Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du compte administratif 2022)	Excédent	282 881,21 €
		Déficit	
6	Résultat de clôture = 4+5	Excédent	1 730,27 €
		Déficit	
7	Restes à réaliser Dépenses		277 709,71 €
8	Restes à réaliser recettes		54 162,72 €
9	Besoin de financement (=6+7-8)		221 816,72 €

10	RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE TOTAL (=3)		1 213 747,39 €
11	Couverture besoin de financement (= 9)		221 816,72 €
12	Excédent à reporter de fonctionnement (=10-9)		991 930,67 €

A INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF 2024	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
12 – Solde d'exécution de l'exercice (=6)	
Si excédent ligne R001 en recettes	1 730,27 €
Si déficit ligne D001 en dépenses	
13 – Excédent de fonctionnement capitalisé (=6)	
Article budgétaire 1068 (en recettes)	221 816,72 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
14 – Excédent ou déficit reporté (=12)	
Si excédent ligne R002 en recettes	991 930,67 €
Si déficit ligne D002 en dépenses	



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 29/04/2024	
Reçu en préfecture le 29/04/2024	
Publié le	Berger Levrault
ID : 033-213305428-20240413-2024141304A-DE	

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'affectation du résultat telle qu'elle est proposée ci-dessus.

VOTE : **CONTRE 0** **ABSTENTION 0** **POUR 10**

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré le 13 avril 2024

Le Maire,
Dominique BEC

A Vérac, le 16 avril 2024

Pour copie conforme,



